REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Hautes-Pyrénées

COMMISSION SYNDICALE de la VALLÉE de ST-SAVIN

PREFECTURE DES HAUTES-PYRENEES
10 AOUT 2017
ARRIVEE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL
DE LA COMMISSION SYNDICALE
DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

N° 2017-26
Séance du MERCREDI 26 JUILLET 2017

Date de la convocation		
19/07/2017		
Date de l'affichage		
19/07/2017		
Nombre de conseillers		
En exercice	**Présents**	**Représentés**
12	8	0

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six juillet à dix-huit heure trente, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André CAZERES, Président.

Présents :
M. André CAZERES, Président
M. Joseph FROMIGUE, Vice-Président
Mmes Catherine LISSARAGUE – Marianne SARTHOU
MM. John BOGAERTS - Pierre CAPOU - Christian COUMET - Jean-Baptiste RAMON

Absent excusé :
M. Alain LARROUDE

Secrétaire de séance : M. Joseph FROMIGUE est désigné secrétaire de séance

Objet de la délibération :

PROJET WALLON-MARCADAU : DEMANDE DE SUBVENTION FNADT 2017

Le Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) est un outil spécifique permettant la mise en œuvre et la coordination de la politique d'aménagement du territoire. Sa finalité est de soutenir, en investissement comme en fonctionnement, les opérations en faveur d'un aménagement durable du territoire, associant développement économique et solidarité dans le respect de l'environnement. Le FNADT Massif permet d'intervenir en faveur d'actions de développement sur le territoire du massif pyrénéen selon les axes définis par cette même convention.

Le projet explique que le projet de restructuration et réhabilitation du refuge Wallon-Marcadau s'inscrit dans l'axe « accompagner le développement économique et conforter l'attractivité du massif ».

Pour 2017, le lot finançable du projet comprend ces études :

Etude	Prestataire	Montant HT	Montant TTC
Maîtrise d'œuvre - phases PRO et EXE	équipe 360° architecture, Michelle et Miquel archi. et paysage, Terrell ing. Structure et Gleize ing.fluide	134 865,00	161 838,00
Etudes environnementales d'UTN et dossiers demande d'autorisation	AGERIN	33 975,00	40 770,00
Mission d'ingénierie de désenfumage	Groupe CNPP	15 030,00	18 036,00
AMO Haute Qualité Environnementale	C+ POS	10 400,00	12 480,00
Relevé de façades	SMTB	2 499,00	2 998,80
	TOTAL	**196 769,00**	**236 122,80**

Sur proposition du Président, le Conseil syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

DECIDE

- **D'ADOPTER** le principe de la réalisation du projet ci-dessus,
- **DE SOLLICITER** le concours financier de l'Etat (crédits FNADT), selon le plan de financement suivant :

INSTITUTION	**MONTANT HT**	**%**
ETAT (FNADT)	100 000 €	50,82
PNP (CIMP)	40 000	20,33
Autofinancement	56 769 €	28,85
TOTAL	196 769 €	100

- **DE S'ENGAGER** à disposer de l'autofinancement nécessaire,
- **DE MANDATER** le Président pour entreprendre toutes démarches et signer tous documents, en vue du lancement du projet et de la mobilisation des aides publiques.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président
André GAZERES

COMMISSION SYNDICALE de la VALLÉE de SAINT-SAVIN
HAUTES PYRÉNÉES

PREFECTURE DES HAUTES-PYRENEES
10 AOUT 2017
ARRIVEE